

Ce mois-ci :

Nouvelles du conseil	1
Avis public	2
Carrefour Canin Mot du maire Bien-Être Sainte-Élisabeth	3
Biblio Loisirs	4
Chaleur accablante Soin des pieds	5
La Chronique du Patrimoine Bayollais	5-6
Coiffure à domicile Garage André Houle inc.	7
La Roulotte de Paul Buissonneau	8

Dates à retenir :

Juillet

- 13 Roulotte de Paul Buisson-Neau, 19h à Primevère
- 20 Tournoi de pétanque

Août

- 4 Tournoi de pétanque
- 5 Conseil municipal, 20h
- 17 Tournoi de pétanque
- 24 Tournoi de fin de saison de pétanque et AGA

Septembre

- 3 Conseil municipal, 20h (mardi)



RÉSEAU D'AQUEDUC

En période de canicule, tout particulièrement, nous vous demandons de porter davantage attention à votre consommation d'eau. Il est préférable de procéder à l'arrosage manuel en soirée et de ne pas laisser couler l'eau inutilement.

Veillez tout de même bien vous hydrater et ménager les efforts physiques afin de ne pas être victime d'un malaise.

SITE INTERNET

Nous sommes présentement en transition pour un changement d'hébergeur et de plate-forme de notre site Internet. Nous pourrions plus facilement y faire des modifications et le tenir à jour. D'ici peu tout sera en place et vous pourrez y consulter les procès-verbaux et autres documents pertinents.

PAGE FACEBOOK



Aimez notre page Facebook et vous pourrez ainsi être avisés plus rapidement lorsqu'il y a des avis d'ébullition, des informations sur les activités à venir ou tout autre renseignement d'intérêt.

ÉCRAN NUMÉRIQUE

Comme vous avez peut-être pu le constater, la municipalité s'est mise au goût du jour et a procédé à l'achat d'un écran numérique. Vous pourrez y voir défiler les annonces d'événements à venir et/ou les avis importants vous concernant, le tout agrémenté d'images couleurs.

POMPES / RÉSEAU D'ÉGOUT



Le réseau d'égout de la Municipalité ne tolère pas les lingettes humides (pour bébés, d'hygiène personnelle, démaquillantes, désinfectantes et antibactériennes) ou toute autre chose solide. O... Celles-ci endommagent les pompes et il en coûte plusieurs milliers de dollars en réparation ! Soyez vigilants s'il vous plaît !

TAXES MUNICIPALES

Le prochain versement vient à échéance le jeudi 1er août prochain. Vous pouvez faire votre paiement en argent, par chèque ou par carte de débit Interac.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Vous devez faire vider votre fosse septique aux deux ans et nous en fournir la preuve en nous faisant parvenir une copie de votre facture de vidange.

VENTE DE GARAGE

Un maximum de deux ventes de garage est permis annuellement. La vente de garage ne doit pas excéder deux (2) jours et doit se dérouler entre 9h00 et 20h00. Vous devez obtenir un permis de la municipalité, au coût de 10\$, avant de procéder. Par contre, la municipalité vous permet gratuitement la tenue de ventes de garage les fins de semaine de la fête de la reine en mai et de la fête du travail en septembre.

CONSULTATION PUBLIQUE - BÂTIMENT DESTINÉ À L'ÉLEVAGE PORCIN

AVIS PUBLIC Aux personnes intéressées par une demande de permis en vue de la construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin à Sainte-Élisabeth, avis public est donné de ce qui suit :

1. Demande conforme à la réglementation municipale

Le 4 juillet 2019, la demande de permis en vue de la construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin a été jugée conforme au règlement de zonage municipal en vigueur (#305).

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 165.4.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le vendredi le 19 juillet 2019, à 13 h, au Centre communautaire au 2270, rue Principale, à Sainte-Élisabeth.

L'objectif de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens sur ce projet en vue de déterminer si la délivrance du permis requis sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.

3. Consultation des documents du demandeur

Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés, soit au bureau de la municipalité de Sainte-Élisabeth situé au 2195, rue Principale, à Sainte-Élisabeth, J0K 2J0, durant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, et le vendredi de 8h30 à 12h et ce, jusqu'au 2 août 2019.

4. Commentaires

Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la Commission ou ils pourront être reçus au bureau municipal situé au 2195, rue Principale, à Sainte-Élisabeth, J0K 2J0, durant les heures régulières d'ouverture, et ce, jusqu'au 2 août 2019.

5. Localisation du projet

La construction du bâtiment destiné à l'élevage porcin est prévue sur le lot numéro 5 186 987, situé au 3252, rang du Haut de la Rivière à Sainte-Élisabeth, J0K 2J0 (voir figure ci-dessous).



Donné à Ste-Élisabeth ce 4^{ème} jour de juillet, 2019.

Catherine Haulard
Directrice générale, Trésorière

CARREFOUR CANIN

Pour toute plainte ou information concernant le contrôle des chiens : 450-752-2646

MOT DU MAIRE

Bonjour citoyennes, citoyens de Sainte-Élisabeth

Bacs bruns

Le 27 mai dernier avait lieu une réunion sur l'usage des bacs bruns, présentée par la MRC. Sous le thème *Comment m'utiliser favorablement pour contribuer*, l'usage de ces bacs bruns nous permet de mieux composter nos matières. Pour les gens qui aimeraient avoir une soirée d'information pour les bacs bruns, bleus ou noirs, veuillez donner votre nom à la municipalité et la MRC se fera un plaisir de venir vous l'expliquer.

Démolition des immeubles

Le conseil municipal a adopté un nouveau règlement concernant la démolition des immeubles. Un comité sera constitué en vertu de ce règlement. Donc, prévoir de faire votre demande à l'avance car il pourrait y avoir des délais plus long avant que vous obteniez votre permis de démolition.

CHSLD de Sainte-Élisabeth

Dernièrement, le CISSS de Lanaudière a transféré à Joliette tous les bénéficiaires du CHSLD. Présentement, cette bâtisse est vide.

M. André Prévost, adjoint politique de Mme Marguerite Blais, nous informe d'une étude demandée afin de déterminer le potentiel de réutilisation du couvent pour un projet de milieu d'hébergement et de soins de longue durée aux normes d'aujourd'hui. Pour le moment, toutes les options sont encore sur la table en ce qui a trait au choix de l'emplacement du milieu d'hébergement à Sainte-Élisabeth. Le bien-être des résidents du milieu d'hébergement et le respect du patrimoine québécois guideront toutes les décisions du gouvernement dans ce dossier.

Départ de Mme Christiane Ducharme, conseillère municipale

En juin dernier, Mme Christiane Ducharme nous a annoncé qu'elle quittait le milieu municipal. Je veux souligner tout le travail réalisé par le développement du Comité Image et Revitalisation, toutes les démarches effectuées à rencontrer les gens dans le but de créer des activités communautaires, pour nommer aussi la création du Bayo Café.

Pour tous les comités dont tu as fait partie, Christiane, tu nous as démontré ton ardeur à bien accomplir les dossiers et à donner le meilleur de toi-même. Un gros MERCI pour tout ce que tu nous as apporté.

Rang Frédéric coin Saint-Martin

Une partie du rang Frédéric le ponceau est défoncé et vu qu'un cours d'eau y passe, tous les intervenants gouvernementaux devront donner leur approbation afin de réaliser le remplacement de ce ponceau.

Bon été à tous

Louis Bérard maire

BIEN-ÊTRE SAINTE-ÉLISABETH

À noter que la moisson sera fermée les deux semaines des vacances de la construction, du 21 juillet au 3 août.

MERCI SPÉCIAL à la fondation Émilie Gamelin et aux Chevaliers de Colomb ainsi qu'à M. Judes Pelletier pour leur aide financière. Ces dons aideront à renforcer notre aide aux familles dans le besoin.

BONNES VACANCES

Juste un petit mot pour vous souhaiter bonnes vacances, vous avez quelques semaines qui vous appartiennent, profitez-en pour vous reposer et surtout avoir du bon temps avec les vôtres.

Les membres du comité

BIBLIO

La bibliothèque est fermée pour la saison estivale, nous serons de retour mardi le 27 août à 18h30.

COMITÉ DES LOISIRS

La fête Nationale de cette année fut encore une fois une belle réussite. Nous avons eu une belle journée avec le soleil qui était de la partie mais également avec la présence de vous tous!

Les jeux gonflables ont encore une fois volé la vedette aux enfants, mais sans oublier nos mascottes, Minnie et Mickey, qui ont fait le bonheur de tous, notre maquilleuse Maloup qui a fait des maquillages tout l'après-midi et aussi Madame Monique qui a fait faire de jolis bricolages aux petits et grands.

En soirée, le groupe La Part du Quêteux a su en faire danser quelques-uns avec leur zigezon et enfin notre cracheur de feu qui en a impressionné plus d'un!!!

Un immense merci à tous nos bénévoles lors de cette journée, sans vous la fête n'aurait pas été la même!!!

Merci également à tous nos partenaires qui ont permis de rendre cet événement encore plus grandiose:

- Municipalité de Ste-Élisabeth
- Société Nationale des Québécois et Québécoises
- Groupe Connexion
- Mme Caroline Proulx, député de Berthier
- Desjardins Caisse d'Autray
- Garage André Houle
- La Courgerie
- Garage Alban Laporte
- Lumen
- Yvon Brûler, notre cracheur de feu
- Érablière Kildare
- Tabagie St-Félix
- DB Production
- Les événements Shado
- Festi-jeux et
- Les Ateliers créatifs de Maloup

La prochaine activité pour le comité, sera la venue de la Roulotte de Paul Buissonneau, avec la présentation de la pièce de théâtre «Le tour du monde en 80 jours».



Cette représentation aura lieu le samedi 13 juillet à 19h00 derrière l'école Primevère. En cas de pluie, cela se fera au centre communautaire. Nous vous invitons à venir souper tous ensemble juste avant la pièce, au parc. Donc apportez votre lunch et vos chaises.

Bon et heureux été à tous et au plaisir de vous voir!!

Zoé Rainville, présidente du Comité des loisirs

CHALEUR ACCABLANTE OU EXTRÊME

La chaleur accablante se caractérise par une température de 30 °C ou plus et un indice humidex (effet combiné de la température et du taux d'humidité) qui atteint ou dépasse 40. La définition de chaleur extrême varie selon les régions. En moyenne, la température doit se situer de 31 à 33 °C le jour et de 16 à 20 °C la nuit, pendant 3 journées consécutives.

La chaleur accablante ou extrême peut provoquer de la sécheresse et entraîner des incendies de forêt. Elle présente un risque pour la santé des citoyens, en particulier pour la [santé des personnes vulnérables](#).

Suivez les conseils de prévention

Pour [diminuer les risques lors d'un épisode de chaleur accablante ou extrême](#), évitez les excès de chaleur qui mettent le corps à l'épreuve et peuvent avoir des répercussions sur la santé. Voici quelques recommandations :

- Portez des vêtements légers.
- Abritez-vous sous un parasol, à l'extérieur, ou portez un chapeau à large rebord et bien aéré.
- Utilisez un écran solaire pour vous protéger des rayons ultraviolets.
- Réduisez vos efforts physiques, particulièrement au milieu de la journée, quand il fait le plus chaud.
- Buvez beaucoup d'eau (six à huit verres d'eau par jour pour un adulte).
- Évitez de consommer des boissons alcoolisées.
- Passez au moins deux heures par jour dans un endroit climatisé ou frais (bibliothèques, centres commerciaux, etc.).
- Prenez au moins une douche ou un bain frais par jour ou rafraîchissez votre peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée.
- Fermez les rideaux et les stores pour maintenir la fraîcheur dans votre maison.
- Ouvrez toutes les fenêtres le soir venu, s'il fait plus frais à l'extérieur.
- Servez-vous de la climatisation pour faire baisser la température plus rapidement dans votre demeure.

Par ailleurs, en période de chaleur accablante, l'état de santé des bébés et des enfants peut se détériorer rapidement. Informez-vous sur les [précautions à prendre pour protéger les bébés et les enfants](#) des effets d'une telle chaleur. Assurez-vous de ne jamais laisser un enfant ou un bébé seul dans une voiture ou une pièce mal aérée, même quelques minutes.

Vous pouvez offrir de l'aide à vos proches, surtout s'ils habitent seuls, sont en perte d'autonomie ou sont vulnérables à la chaleur.

Vos animaux de compagnie peuvent aussi [souffrir de la chaleur](#). Évitez de les laisser au soleil et donnez-leur de l'eau pour qu'ils puissent s'hydrater.

Soyez attentif à la [qualité de l'air](#) lors d'un épisode de chaleur accablante ou extrême car la chaleur peut être propice à la formation de smog. Prenez connaissance de [l'indice de la qualité de l'air](#) dans votre région.

Suzanne Gervais
Redonner **confort** et **bien-être** à vos pieds

DIPLOMÉE
EN HYGIÈNE
DES PIEDS

- Cors
- Durillon
- Callosités
- Soins des ongles
- Conseils

Produits GEHWOL



CERTIFICAT-
CADEAU!

RENDEZ-VOUS
(déplacement à domicile ou au bureau)

450-759-9853
2790, rang du ruisseau
Sainte-Élisabeth



LA CHRONIQUE DU PATRIMOINE BAYOLLAIS

UNE DYNASTIE DE MENUISIERS

Dans le livre Histoire de Sainte-Élisabeth (édition privée de 1984, par Réjean Olivier), l'auteur Hector Geoffroy raconte en pages 192-193 des bribes de l'histoire des menuisiers Pelland qui ont fait leur marque à Sainte-Élisabeth. On y apprend qu'ils ont été formés par le menuisier bayollais Joseph Charette, et que c'est par le chanoine Brien qu'ils ont été incités à partir une manufacture locale vers 1901.

Le premier de cette famille à se signaler dans le métier serait Gédéon, fils de Léon Pelland et d'Angéline Geoffroy. Les registres de notre paroisse le disent menuisier en 1895, mais dès l'année suivante il est désigné comme entrepreneur. Les frères de Gédéon, Zénon et Eugène, vont joindre leur frère dès le début de la décennie 1900, et le trio des Pelland se verra confier un important contrat d'ouvrages de menuiserie pour la deuxième église, travaux exécutés de 1903 à 1906 comprenant autels, balustrades, et bancs.

Embauchant jusqu'à une vingtaine d'hommes, les Pelland ont fabriqué portes et châssis, mais aussi des chaises et même des cercueils ! La manufacture a expédié des produits par train à Montréal. Zénon et Eugène paraissent collaborer de plus en plus étroitement avec leur frère Gédéon au cours des années 1910. De contracteur en 1905, Zénon passe au statut de manufacturier en 1912, en même temps qu'Eugène. Gédéon n'apparaît plus dans les registres paroissiaux après 1905, mais il n'est pas retiré de l'entreprise car on le verra reprendre les commandes après le décès de ses frères (voir plus loin) une dizaine d'années plus tard.

Bertrand Pelland, fils de Gédéon, sera impliqué dans la petite manufacture du début des années 1920 mais celle-ci, en raison de la crise économique des années 1930, va lentement périr jusqu'à sa fermeture en 1935. Bertrand a occupé la maison que le Dr Gauthier habitera longtemps après lui, à compter de 1935. Monsieur et madame Fernand Poulette (Aurore Allard) vivront là par la suite.

Concernant la localisation de la manufacture, nous avons eu certaines précisions de monsieur Mathias Ferland, ex-directeur de la Caisse Populaire. Elle était, nous dit-il, sur la bande de terrain longeant la rue Pelland du côté ouest, c'est-à-dire en face du terrain où sera plus tard élevée la meunerie coopérative. L'atelier occupait les trois quarts du grand terrain, l'autre quart étant un magasin général, là où Charles Sainte-Marie aura son restaurant dans les années 1950.

L'atelier comprenait deux étages. Le bas étant occupé par une moulange (mouture des grains, avant que la meunerie coopérative prenne le relai de l'autre côté de la rue), aussi aux frères Pelland. La fabrication des portes et châssis se faisait au 2ème, et il y a même eu un moulin à scie dans le complexe, en plein village!

Monsieur Ferland nous apprend aussi qu'avant d'avoir son propre atelier de menuiserie sur la rue du Ruisseau, Alexandre Forget aurait été employé ou associé à la manufacture Pelland.

Les Pelland ont laissé au village des marques tangibles et reconnaissables, par exemple près du coin nord-ouest de la rue Principale. Il s'agit des deux maisons Boomtown, construites en 1907-1908 par Zénon et Eugène, que Pierre Desjardins présente dans son travail Le patrimoine bâti de Sainte-Élisabeth. La chaîne de titres des maisons porte à croire que les constructeurs y ont demeuré, mais le recensement de 1911 semble contredire cette information. Le recenseur montre les trois familles Pelland côte à côte sur des lots allant de l'endroit du Centre Communautaire actuel jusqu'à la maison dite Bertrand (récemment Aurore Allard-Poulette). Il se peut donc que les familles de Zénon et d'Eugène aient simplement loué leurs maisons Boomtown, à l'autre bout de la rue Principale, jusqu'aux années 1920. Notons que le premier est décédé en 1916, l'autre en 1919.

Les frères Pelland se sont vu confier en 1915 un contrat majeur, la construction de l'aile en brique du couvent, d'inspiration Beaux-Arts (voir photo avec cet article-collection, C.Ferland, 2019). Selon la fiche du Ministère québécois de la Culture et des Communications, «L'aile en maçonnerie de brique rouge de 1915 (l'aile D) est également un témoin incontournable de l'évolution du site et de la région bayollaise.» Sans faire de vilain de jeu de mots, nous dirons qu'il vaudrait mieux contourner le témoin qu'on dit incontournable que de démolir un édifice style Beaux-Arts tout à fait restaurable et adaptable, selon la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec, aux normes d'aujourd'hui.



Ajoutons qu'un autre Pelland, Édouard, était boulanger chez nous à la même époque (1910-1920). Son fils Georges a pris la relève plus tard. Toutefois, nous n'avons pas encore établi le lien entre les boulangers et les menuisiers Pelland. Les féru(e)s de généalogie voudront sans doute prendre le relai.

D'origine Bretonne, les Pelland, appelés Martin dit Pelland autrefois, ont été parmi les pionniers du secteur Bas-de-la-Bayonne à Berthier-en-Haut. La rue Pelland rappelle leur importance indéniable à Sainte-Élisabeth.

Claude Ferland

COMMUNIQUÉ

La Société des Amis du Patrimoine Bayollais a procédé le 12 juin dernier à l'élection de nouveaux officiers. Madame Johanne Pagé devient Présidente, monsieur Claude Ferland Secrétaire, et monsieur Bernard Lacasse Trésorier.

La contribution soutenue de mesdames Julie Asselin et Ginette Lavallée à l'organisme, en tant que Secrétaire pour la première et Trésorière pour la seconde, a été grandement appréciée. Nous tenons à les en remercier. Leurs travaux en tant que collaboratrices à diverses activités a aussi grandement aidé monsieur Pierre Desjardins durant ses nombreuses années à la direction de notre Société.

SERVICE DE COIFFURE À DOMICILE

Bonjour, je me présente, Jessica Grenier, je suis diplômée en coiffure de l'école Bel Avenir. Mon salon de coiffure est situé au 4920 rue Georges à Saint-Félix-de-Valois. Je vous offre mes services à prix abordable pour :

- ✂️ coupes de cheveux, hommes, femmes, enfants
- ✂️ taille de la barbe
- ✂️ coloration et mèches
- ✂️ coloration elumen
- ✂️ permanente
- ✂️ coiffure pour divers évènements tels que mariage (marié(e), bouquetière, fille d'honneur etc...), baptêmes, bal de finissants, parade de mode, etc...
- ✂️ shampoing et mise en plis.



Je possède l'équipement nécessaire (lavabo portatif fonctionnant avec douche téléphone) afin de faciliter les services offerts aux personnes à mobilité réduite.

Merci à tous ceux et celles qui m'ont encouragée et m'ont fait confiance au cours de la dernière année. Au plaisir de vous servir à nouveau et au plaisir de rencontrer mes nouveaux clients !!

Veillez noter que suite à mon accouchement je ne ferai pas de coiffure à domicile pendant quelques semaines, je vais privilégier les clients chez moi seulement.

Jessica Grenier - 450-750-3907

Entretien et réparation de véhicules automobiles

GARAGE ANDRÉ HOULE INC.

2540 rang Haut de la Rivière
Ste-Élisabeth QC J0K 2J0

Tél. : (450) 756-4631



Injection
Suspension
Air climatisé
Frein / Pneu
Pare-brise
Batterie
Alignement

Notre objectif... votre satisfaction !

GARAGE ANDRÉ HOULE INC.

**TOUJOURS SOUCIEUX DE VOUS SATISFAIRE,
NOTRE ÉQUIPE VOUS OFFRE DÉSORMAIS**

LE SERVICE D'ALIGNEMENT 3D

À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE.

MERCI !

BIENVENUE À TOUS !

Ville de
Saint-Gabriel

La **ROULOTTE**
de PAUL BUISSONNEAU

Spectacles
GRATUITS
laroulotte.ca

7^e SAISON



C'est avec bonheur que nous vous invitons à venir voir cette pièce de théâtre!
Elle aura lieu le samedi 13 juillet à 19h00 à l'école Primevère. Apportez vos chaises ou couvertures afin d'être confortable pour écouter le spectacle. Veuillez noter qu'en cas de pluie, la pièce se fera au centre communautaire.

Nous vous invitons à venir pique-niquer avant le spectacle avec nous au parc; apporter votre lunch, vos chaises et votre bonne humeur!

Au plaisir de vous y voir!

P.S. Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de stationnement de disponible à Primevère, car le stationnement servira d'endroit pour vous asseoir. Merci